

Annonces légales

SELARL D'AVOCATS FAUGERE - LAVIGNE
(46000) CAHORS 288 Quai Champollion - (46200) SOULILLAC 35,
avenue Gambetta

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE VENDREDI 21 AVRIL 2017 À 14 HEURES
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE CAHORS (Lot)
devant le Juge de l'Exécution Palais de Justice
Boulevard Gambetta

Commune de GINDOU (Lot)

Immeuble (surface Hors Carrez 468 m²)
incendié (charpente et toiture détruites) à
usage de garage en partie basse et
d'habitation en partie haute avec tour en
parement de pierres et terrain
lieudit «Le Barrau» A n° 1223 en S contenance
totale 38a65c

MISE A PRIX : 20.000 €

avec faculté de baisse de moitié

OCCUPATION : libre de toute occupation

Visites : le vendredi 31 mars 2017 à 14h30 après rendez-vous
avec la SCP MONTAUBRIC - BERENGUER Huissiers à Cahors
(05.65.35.23.58.)

Frais en sus

Charlotte LAVIGNE

Après visite, se renseigner auprès d'un Avocat au Barreau du Lot
seul habilité pour enchérir.

L'enchérisseur doit justifier d'une caution bancaire irrévocable ou
d'un chèque de banque à l'ordre de la CARPA représentant 10 %
du montant de la mise à prix, sans être inférieur à 3.000 € ?

Le cahier des conditions de vente peut être consulté :

- au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance
de CAHORS Palais de Justice boulevard Gambetta

- au cabinet de la SELARL FAUGERE - LAVIGNE à CAHORS - tél :
05.65.35.24.58. - fax : 05.65.35.67.84. e-mail : contact@faugere-
lavigne-avocat.fr

sites : www.info-encheres.com et www.encheresjudiciaires.com

Monsieur Thomas DELQUEUX,
demeurant Le relais du causse
46240 SOULOMES, associé
unique, exercera les fonctions de
liquidateur pour réaliser les opérations
de liquidation et parvenir à la
clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est
fixé Le relais du causse 46240
SOULOMES 46240 SOULOMES.
C'est à cette adresse que la cor-
respondance devra être envoyée
et que les actes et documents
concernant la liquidation devront
être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la
liquidation seront déposés au
Greffe du Tribunal de commerce
de CAHORS, en annexe au
Registre du commerce et des
sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur

AVIS D'ENQUETE

COMMUNE DE SAINT-JEAN- LAGINESTE

**ENQUETE PUBLIQUE
RELATIVE AU PROJET DE
REVISION DU SCHEMA COM-
MUNAL D'ASSAINISSEMENT.**
Par arrêté n° 2017-2 du 21
février 2017

Madame le Maire de la Commu-
ne de SAINT-JEAN-LAGINESTE a
ordonné l'ouverture d'une enquête
publique sur le projet de révi-
sion du schéma communal d'as-
sainissement.

A cet effet, Monsieur Robert
SALESSES, retraité de la DDT,
demeurant La Borie 12700 SON-
NAC a été désigné par Monsieur
le Président du Tribunal adminis-
tratif de Toulouse comme Com-
missaire Enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mai-
rie du 14 mars 2017 au vendredi
14 avril 2017 aux jours et heures
habituels d'ouverture à savoir les
mardis et vendredis de 9H30 à
13H et de 14H à 18H30.

Monsieur le Commissaire
Enquêteur recevra en mairie les
vendredi 17 mars 2017 de 10H à
12 H et vendredi 14 avril 2017 de
14H à 16H.

Pendant la durée de l'enquête,
les observations sur le projet de
révision du schéma communal
d'assainissement pourront être
consignées sur le registre d'en-
quête déposé en mairie ou direc-
tement sur le site internet de la
commune www.saint-jean-lagi-
neste.fr rubrique « nous contacter ».
Le dossier d'enquête est égale-
ment disponible sur ce site. Elles

peuvent également être adres-
sées par lettre recommandée à
Monsieur le commissaire enqué-
teur en mairie.

Le rapport et les conclusions du
Commissaire Enquêteur pourront
être consultés à la mairie à l'issue
de l'enquête et heures habituels
d'ouverture ainsi que sur le site
internet de la commune.

Le Maire,
Monique MARTIGNAC

COMMUNE NOUVELLE COEUR DE CAUSSE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Maire de la Commune nou-
velle Cœur de Causse informe
ses administrés qu'en exécution
d'un arrêté en date du 20 février
2017, il est procédé à une enqué-
te publique sur l'aliénation du
chemin rural désaffecté situé sur
la commune historique de Labas-
tade-Murat entre les parcelles
G233 et G563.

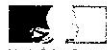
Le dossier de l'affaire est dépo-
sé à la mairie de Labastide-Murat
du 27 mars 2017 au 12 avril 2017
à 12 heures où les intéressés
pourront en prendre connais-
sance.

Afin de recevoir les déclarations
des habitants de la commune,
Monsieur Jean-Michel Verdier,
commissaire enq.Léteur, se tien-
dra à la disposition du public à la
mairie :

Le jeudi 30 mars 2017 de 09
heures à 12 heures

Le mercredi 30 avril 2017 de 9
heures à 12 heures.

En Mairie, le 02 mars 2017
Le Maire,
Aurélien PRADIE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU LOT

AVIS AU PUBLIC

La Préfète du Lot communique :

Par arrêté n° E-2017-50 en date
du 8 mars 2017, la préfète du Lot
a ordonné l'ouverture de l'enqué-
te publique sur la révision du plan
de servitudes aéronautiques de
dégagement au bénéfice de l'aé-
rodrome de Cahors-Lalbenque
sur le territoire des communes de
Cieurac, Flaujac Poujols, Fon-
tanes, Labastide Marnhac, Labur-
gade, Lalbenque, Le Montat,
L'hospitalet, Montdoumerc, Pern
et Saint-Paul Flaugnac.

A cet effet, Mme Janine Rous-
sies est désignée en qualité de
commissaire-enquêteur titulaire
par décision du Tribunal Adminis-
tratif de Toulouse en date 9 février
2017.

L'enquête se déroulera du 4
avril au 5 mai 2017 inclus dans les
mairies de Cieurac (46230) et du
Montat (46090).

Le dossier d'enquête sera
déposé à la mairie des communes
concernées par le projet durant
toute la durée de l'enquête afin
que toute personne intéressée
puisse en prendre connaissance
aux jours et heures habituels
d'ouverture. Le public pourra égale-
ment adresser des observations
par écrit au commissaire-enqué-
teur aux mairies de Cieurac
(46230) et du Montat (46090) ou
par voie électronique à l'adresse
suivante: dcd-egbp@lot.gouv.fr.

Un registre à feuillets non
mobiles sera mis à la disposition
des intéressés à la mairie de Cieu-
rac et du Montat pour y consigner
les observations relatives au pro-
jet.

Par ailleurs, le commissaire-
enquêteur recevra en personne
les observations du public sur ce
projet aux lieux, dates et heures
suivantes :

Mairie de Cieurac
Mardi 4 avril 2017 de 14h30 à
17h00 (avec ouverture registre)

Samedi 22 avril 2017 de 9h00 à
12h00
Vendredi 5 mai 2017 de 14h30 à
17h00 (avec clôture du registre)

Mairie du Montat
Mardi 4 avril 2017 14h00 ouverture
registre

Jeudi 13 avril 2017 de 14h30 à
17h00
Samedi 29 avril 2017 de 9h00 à
12h00

Mercredi 3 mai 2017 de 14h30 à
17h00
Vendredi 5 mai 2017 17h30 clôture
registre

Après examen de l'ensemble
des observations émises pendant
l'enquête, le commissaire-enqué-
teur rédigera le rapport corres-
pondant et ses conclusions dans
un délai d'un mois à compter de
la clôture de l'enquête.

Ces documents seront égale-
ment publiés sur le site Internet
de la préfecture du Lot
(http://www.lot.gouv.fr).

Le Directeur départemental
des territoires
Philippe GRAMMONT

COMMUNE DE LADIRAT

VENTE DE PARCELLES BOISÉES

Conformément aux articles L
331-19 et suivants du Code forestier : Avis est donné de la vente
des biens ci-après : Commune de
LADIRAT, parcelles S'A N°1137 et
S'B Nos 43 45 46 48 en nature de
bois, moyennant le prix de
1.200,00 euros payable comptant
à la signature et frais d'achat en
sus. Tout propriétaire d'une par-
celle boisée contiguë à ce bien
dispose d'un délai de deux mois à
compter de l'affichage en mairie
soit le 11 mars 2017 pour faire
connaître à Me DECAUX, Notaire
à SAINT-CERE (Lot), mandataire
du VENDEUR qu'il exerce son
droit de préférence dans les
conditions précitées.

Pour avis,
Le notaire

COMMUNE DE LADIRAT

VENTE DE PARCELLES BOISÉES

Conformément aux articles L
331-19 et suivants du Code forestier : Avis est donné de la vente
des biens ci-après : Commune de
LADIRAT, parcelles S'B Nos 408
418 419 426 427 en nature de
bois, moyennant le prix de
3.750,00 euros payable comptant
à la signature et frais d'achat en
sus. Tout propriétaire d'une par-
celle boisée contiguë à ce bien
dispose d'un délai de deux mois à
compter de l'affichage en mairie
soit le 14 mars 2017 pour faire
connaître à Me DECAUX, Notaire
à SAINT-CERE (Lot), mandataire
du VENDEUR qu'il exerce son
droit de préférence dans les
conditions précitées.

Pour avis,
Le notaire

Annonces légales

05 63 20 80 02

du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00

05 63 20 80 02

Nous vous
conseillons
dans vos
démarches !

RELAIS DU CAUSSE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation

Au capital de 5 000 euros
Siège social : Le relais du Causse
46240 SOULOMES
Siège de liquidation : Le relais
du causse 46240 SOULOMES
801637760 RCS CAHORS

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en
date du 31 janvier 2017, l'associé
unique a décidé la dissolution
anticipée de la Société à compter
du 31 janvier 2017 et sa mise en
liquidation amiable sous le régime
conventionnel.

LE PETIT
JOURNAL
Journal d'informations locales

annonces légales

05 63 20 80 02



05 63 20 80 02